



PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

Mission de plaidoyer de haut niveau pour l'autonomisation des filles et des femmes dans le cadre du projet SWEDD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dakar, Sénégal - 10 février 2022 : Afin de promouvoir la coopération et la collaboration interrégionale et interinstitutionnelle, le Directeur Général de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et la Directrice Régionale du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), effectuent, du 10 au 20 février 2022, une mission de prise de contact et de plaidoyer dans les pays du SWEDD non membres de la CEDEAO à savoir la Mauritanie, le Tchad et le Cameroun. Bien que la Commissaire chargée du Genre, du Développement Humain et Social de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ait donné sa précieuse contribution à la planification de cet événement de haut niveau, le Commissaire n'a pas pu y assister physiquement.

Cette mission se déroulera les 10 et 11 février à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, les 15 et 16 février à N'Djamena, au Tchad, et les 18 et 19 février 2022 à Yaoundé, au Cameroun.

La délégation rendra des visites de courtoisie aux autorités des pays hôtes et échangera sur le rôle élargi de la CEDEAO-OOAS avec un accent plus affirmé sur le genre dans la phase 2 du projet SWEDD.

Selon le Directeur Général de l'OOAS, le Professeur Stanley Okolo : « ***l'importance stratégique de la mission est inestimable. En rassemblant les ressources et en tirant parti de leurs avantages comparatifs, nous visons à renforcer notre partenariat et notre plaidoyer pour améliorer l'utilisation des cadres juridiques régionaux dans le but de renforcer l'autonomisation des filles, des adolescentes et des femmes. La phase 2 du projet SWEDD se concentre, en particulier, sur le renforcement des cadres juridiques existants par le développement d'une directive régionale et d'un guide en Santé et droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSR) (SRHR)*** ».

La Directive régionale en Santé et droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSR) a été développée dans le but d'avoir une législation harmonisée au sein des Etats membres de la CEDEAO qui soit conforme aux normes et standards internationaux en matière de SDSR. Cette directive vise également à promouvoir la scolarisation et le maintien des filles à l'école, la santé reproductive des adolescents, à plaider pour la réduction des besoins non satisfaits en planification familiale et des décès maternels évitables, à soutenir les actions contre les violences basées sur le genre (VBG) et autres pratiques néfastes, soutenir le renforcement de la pression légale sur les auteurs, acteurs et complices des cas de mutilations génitales féminines (MGF) et d'éradiquer les MGF dans les pays à forte prévalence de MGF.

« L'UNFPA est heureux d'unir ses forces à celles de l'OOAS et de la CEEAC, des institutions régionales clés, pour plaider en faveur de la mise en œuvre des directives et

du guide régionaux pour la santé et les droits sexuels et reproductifs. Ce qui contribuera de manière significative à l'atteinte des trois résultats transformateurs de l'UNFPA, à savoir mettre fin aux décès maternels évitables, mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale et mettre fin aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes d'ici 2030 », a déclaré Argentina Matavel Piccin, Directrice Régionale de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'Afrique subsaharienne compte encore environ deux tiers des décès maternels dans le monde en 2017. Elle compte la plus forte proportion de femmes ayant un besoin de contraception non satisfait, avec près de 25% des femmes en âge de procréer. Les mutilations génitales féminines sont encore pratiquées au sein de certaines communautés dans 29 pays d'Afrique subsaharienne, dont 17 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Des visites de courtoisie seront effectuées auprès des ministères de la santé, des ministères de tutelle du projet SWEDD, des autorités nationales de réglementation des médicaments (NMRA) et des laboratoires nationaux de contrôle de la qualité des médicaments (NMQCL), du Centre de mentorat clinique des Sages-femmes de Nouakchott (Mauritanie), des chefs religieux et traditionnels, dans le but de plaider pour le renforcement des cadres juridiques au sein des autres regroupements économiques régionaux (REC).

Contacts pour les médias :

UNFPA WCARO

Mme Marie Chantal Uwitonze, spécialiste en communication, uwitonze@unfpa.org

M. Jacob Enoh Eben : Conseiller régional en communication, eben@unfpa.org

OOAS:

Mme Oluwafunmike SOPEIN-MAN, Coordinatrice SWEDD, osopein-mann@prj.wahooas.org

UNFPA Mauritanie:

M. Mamoudou Ba, Charge de Communication et Mobilisations des Ressources, maba@unfpa.org

UNFPA Tchad :

M. Tchouafene Matchoke, Analyste des Programmes Population & Développement, matchoke@unfpa.org

UNFPA Cameroun :

M. Mbea Mbea : Expert en communication, mmbea@unfpa.org